

Mémento

Nouveau magazine du réseau des IUT
en version numérique

Préambule

Ce guide vous permettra de connaître les étapes à suivre et les principes à respecter pour diffuser vos articles sur le e-magazine du réseau national des IUT.

Ce e-magazine est à destination de tous les membres du réseau des IUT (élèves, personnels pédagogique, personnels administratif, personnels technique) et a pour objectif de valoriser les différents évènements des IUT. Il sera distribué tous les 2 mois aux IUT abonnés.

Ce e-magazine sera participatif, c'est à dire que les différents membres du réseau des IUT (étudiants, enseignants, personnels) soumettront les articles qu'ils auront écrit afin qu'ils soient publiés.

Attention, ce e-magazine est bien différent d'Ambition IUT.

Quelques principes à respecter

Définitions :

Signes : nombre de caractères (espaces, lettres, chiffres, ponctuation) d'un texte.

Visuel : infographie, photographie permettant d'illustrer un article

Encadré : partie mise en avant qui contient souvent des statistiques présentés de manière brute ou sous forme de petite infographie

Chapeau : texte court placé entre le titre et le corps de l'article dont le but est d'encourager la lecture

Rubriquage : séparation par des sous-titres de l'article en plusieurs parties structurées, permettant ainsi de mettre en valeur des informations clés

Type d'article	Nombre de signes	Visuels	Encadré	Chapeau	Rubriquage
Brève	0 - 300	Non	Non	Non	Non
Synthèse	250-400	Oui, résolution minimale de 300ppp et dimensions minimales de 800*1000 pixels	Non	Non	Non
Reportage (article court)	1000-1500	Oui, résolution minimale de 300ppp et dimensions minimales de 1000*2000 pixels	Non	Oui	Non
Dossier (article long)	1500-2000	Oui, résolution minimale de 300ppp et dimensions minimales de 2000*3000 pixels	Oui	Oui	Oui
Légende photo	150-250				

Le nombre de signes indiqué dans le tableau ci-dessus n'inclut pas le titre.

La taille des visuels sera environ proportionnelle à la taille de l'article.

Rédigez votre article dans un document texte simple, un document Word, OpenOffice ou mettez le texte directement dans votre mail.

Ne faites pas de mise en page à l'exception des titres et des sous-titres (rubriquage) en gras.

N'incluez pas les photos directement dans le document texte, mettez-les en pièce jointe dans votre mail.

Pour l'ensemble des articles, vous devez respecter un certain nombre de règles qui permettront la création d'un magazine des IUT de qualité.

Ainsi, pour chaque article, vous devez nous fournir :

- Un titre
- Un lien pour avoir plus d'informations vers un site web, une adresse mail de contact ou un numéro de téléphone qui sera publié dans l'article
- L'identité de l'auteur de l'article (nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, IUT)
- Le document de cession des droits d'auteur ainsi que le document de cession des droits à l'image si c'est une photographie
- Identité du créateur du visuel (infographiste, photographe...) (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail, IUT), impératif pour pouvoir vous recontacter !

Les visuels :

- Les formats autorisés sont : PNG, JPEG ou EPS
- Si le visuel est une photographie, un maximum de photos devra être fourni pour chaque article. Plus vous en fournissez, mieux c'est.
- La résolution minimale est de 300 PPP (Pixels Par Pouce)
- Les dimensions minimales varient en fonction de la taille de l'article : se référer au tableau
- Veillez à ce que les éléments du visuel soient adaptés à ses dimensions. Petit article = petite photo = pas de photo nécessitant un grand niveau de détail. Au contraire, grand article = grande photo = photo pouvant reposer sur des détails
- Une image de qualité est impérative : pas de flou, attention à la surexposition et à la sous-exposition, cadrage correct...

Conseils de rédaction :

- N'oubliez pas de préciser la date, le lieux et/ou l'heure où se déroule l'évènement si c'en est un.
- Essayez de répondre aux questions suivantes : Qui ? Quoi ? Comment ? Combien ? Quand ? Où ? Pourquoi ? Si vous ne pouvez pas répondre à ces questions en relisant votre article, c'est qu'il y manque des informations essentielles.
- Pensez à susciter l'intérêt chez le lecteur. Écrivez l'essentiel, le plus intéressant, le plus étonnant. N'entrez pas dans les détails, le lien vers une adresse mail ou un site internet servira aux lecteurs qui veulent en savoir plus.

Liste des thèmes qui seront abordés dans ce magazine

- Informations institutionnelles : création de nouvelles formations, recherche, partenariat avec une entreprise, liaison lycée-IUT...
- Évènements officiels (type remise des diplômes, participation à des salons...)
- Vie étudiante (projets tuteurés, associations étudiantes...)
- Concours, évènements nationaux

Si vous doutez que votre article soit cohérent par rapport à la ligne éditoriale du magazine, n'hésitez pas à contacter le responsable de votre IUT.

Comment faire paraître son article ?

Étape 1 :

Rédigez votre article dans un document texte, Word, OpenOffice. Ne faites pas de mise en page. N'incluez pas les photos directement dans le document texte. Remplissez les fiches de cession des droits d'auteur et de cession des droits à l'image si nécessaire. Veillez à bien respecter les impératifs ci-dessus.

Étape 2 :

Envoyez l'ensemble des fichiers (cession(s) des droits, texte(s), visuel(s)) au responsable du magazine de votre IUT qui est aussi le responsable communication de votre IUT.

Étape 3 :

Le responsable magazine de votre IUT valide l'article avec vous. Vous faites les modifications adéquates si nécessaires.

Étape 4 :

Le responsable magazine de votre IUT adresse l'article ainsi que tous les documents annexes au personnel de la commission communication (comCOM) de l'ADIUT qui se charge de la dernière vérification.

Étape 5 :

Après validation par la comCOM, les documents sont envoyés au prestataire pour relecture, harmonisation et mise en page.

Étape 6 :

Le numéro est publié et distribué aux IUT abonnés sous forme de magazine PDF.

Calendrier des publications 2015-2016

Sortie n°1 magazine PDF : 20 décembre 2015

Dernier délai pour envoyer les articles au (à la) responsable communication de votre IUT pour une parution dans le n°2, sinon parution dans le n°3 : 5 novembre

Sortie n°2 magazine PDF : 20 février 2016

Dernier délai pour envoyer les articles au (à la) responsable communication de votre IUT pour une parution dans le n°3, sinon parution dans le n°4 : 5 janvier

Sortie n°3 magazine PDF : 20 avril 2016

Dernier délai pour envoyer les articles au (à la) responsable communication de votre IUT pour une parution dans le n°4, sinon parution dans le n°5 : 5 mars

Sortie n°4 magazine PDF : 20 juin 2016

Dernier délai pour envoyer les articles au (à la) responsable communication de votre IUT pour une parution dans le n°5, sinon parution dans le n°6 : 5 mai